

Confinement. L'école Pergaud a accueilli les enfants des personnels prioritaires

L'accueil des enfants des personnels prioritaires est une mission essentielle qui peut virer au casse-tête pour les communes. Illustration à Brionne où l'école Pergaud a reçu une quinzaine d'élèves du 6 au 9 avril.

Entre le mardi 6 et le vendredi 9 avril, comme lors du premier confinement, l'école Pergaud a accueilli cette fois encore les enfants des parents faisant partie des personnels d'intervention prioritaire à Brionne et dans les communes du secteur. Ceux des médecins et des infirmières et infirmiers, bien sûr, mais aussi ceux des pharmaciens, vétérinaires, pompiers, forces de l'ordre...

Au total, sur la trentaine d'enfants inscrits, tous niveaux confondus, environ une quinzaine ont été pris en charge par les institutrices de l'école même ou celles détachées de l'école maternelle Brassens, mais aussi par une enseignante remplaçante. « **Cela dépend des jours. Aujourd'hui nous n'avons que treize élèves** », commente l'une d'elles.

Faire la classe à un CM2, deux CM1, un CE2, quatre CP et des maternelles est un exercice de haute voltige pour les enseignantes.

« **On travaille avec les consignes que les institutrices nous ont laissées, et puis aussi en bibliothèque, on y lit des histoires, on fait des jeux** », expliquent Chloé et Roxane, les deux enseignantes présentes ce vendredi après-midi.

Les maîtresses se relaient au cours de la journée et « **l'organisation de ces journées à l'école est une véritable horlogerie et un casse-tête** », expliquent Aurélie Lefebvre, directrice générale des services, et Émilie Bodé, adjointe à l'enfance.

Toutes deux se sont démenées : « **On est un peu moins pris au dépourvu que lors du premier confinement, mais cela reste vraiment compliqué à gérer** ».

En effet, après l'annonce du président de la République, le 31 mars, les mairies et les écoles attendaient les directives et les consignes des ministères, et rien ne venait.

« **Il a fallu que je téléphone absolument tous les jours pour savoir comment cela allait se passer pour les centres de loisirs. Les administrations centrales n'avaient pas les informations et au bout de dix jours, nous avons eu enfin la réponse ! Les centres de loisirs n'accueilleront que les enfants des parents prioritaires ! Avoir l'info juste avant les vacances ! Et ensuite nous devons nous adapter...** », commente Aurélie Lefebvre.

« Et puis samedi dernier, un communiqué de presse de la Présidence nous a informés que toutes les crèches et microcrèches accueillant moins de dix petits pouvaient rouvrir. Il nous a fallu le temps de contacter les parents, puis de remettre en route les structures. C'est chose faite depuis jeudi. »

Après les vacances, contrairement aux collèges et aux lycées, les maternelles et les écoles primaires rouvriront... Enfin... C'est ce qui a été annoncé pour le moment !

De notre correspondante, Caroline Prévost